

# Comment « on cause la France » aujourd'hui

Avec 5 000 mots et sens nouveaux chaque année, le français n'en finit pas d'évoluer. Comment mesure-t-on sa vitalité ? Comment se fabriquent nos néologismes ? Qui les valide ? État des lieux.

**L**a vitalité d'une langue se mesure à son degré d'inventivité, à sa capacité à produire de nouveaux mots et de nouveaux sens, à faire évoluer son orthographe et sa grammaire, à harmoniser ses pratiques orales et écrites. Au regard de ces critères difficiles à mesurer, car ils varient en fonction des territoires et des locuteurs, le français contemporain arbore deux visages : il est d'un côté extrêmement figé dans sa forme écrite, restée quasiment inchangée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et de l'autre extrêmement vivant dans sa forme orale.

Reflet d'un monde en perpétuelle évolution, la langue de Molière « accoucherait » d'au moins 5 000 mots et sens nouveaux chaque année... un mouvement qui s'accélère depuis l'explosion d'internet et des réseaux sociaux. Nombre de ces néologismes se forment pour exprimer une réalité ou une idée nouvelle, d'autres pour désigner des choses déjà connues de façon plus efficace, plus plaisante, plus crue, ou tout simplement de façon différente afin de marquer son appartenance à une communauté.

Comment se créent en pratique ces mots nouveaux ? Les procédés identifiés par les linguistes sont multiples. Certains mots naissent de l'ajout d'un simple préfixe ou d'un suffixe, ou parfois des deux, à un terme déjà connu, un nom propre, ou même une marque : « surinterpréter » ; « zénitude » ; « sarkozisme » ou « anti-sarkozisme » ; ou encore « googliser », témoin du succès du moteur de recherche américain. D'autres vocables sont des compositions de mots (« autoroute », « bling-bling », « tabaculteur », « en live ») ; des mots-valises (« franglais », « cybernaut », « micro-entreprise ») ; des abréviations ou des sigles passés dans le langage courant (« bac » pour « baccalauréat » ou « SMS » pour « Short Message Service »).





Le français connaît des évolutions distinctes à l'oral et à l'écrit : les dictionnaires ne rendent pas compte de tous les usages d'un mot.

Mais un mot connu peut aussi prendre un nouveau sens, comme la « souris », qui a désormais une existence informatique. Quant aux emprunts aux langues étrangères, ils sont innombrables : c'est le cas des anglicismes « podcaster » ou « flasher » (dont le sens a été réduit en passant au français). « D'autres formes d'orthographe et de grammaire, plus régulières que celles imposées par la norme, se diffusent aussi de plus en plus largement. Un nombre important de locuteurs vont par exemple avoir tendance à écrire spontanément cauchemar avec un "d", en référence à cauchemardesque, ou connexion avec "ct" à la place du "x" en se fiant à connecter », constate Christophe Benzitoun, maître de conférences en sciences du langage à l'université de Lorraine et chercheur à l'Atlif (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française).

Mais si l'usage est une chose, la norme en est une autre. En France, c'est la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon », qui règle officiellement l'emploi de la langue de la République. Afin de favoriser son enrichissement, les pouvoirs publics ont mis en

## LE FRANÇAIS PARLÉ RÉVÈLE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ABSENTES DES GRAMMAIRES DE RÉFÉRENCE

place au sein de chaque ministère des commissions spécialisées dirigées par des hauts fonctionnaires de la terminologie. Leur mission : effectuer une veille néologique et donner, aidés par l'Académie, leur « imprimatur » aux néologismes acceptés, qui sont alors publiés au *Journal officiel*. Pour autant, les nouveaux mots doivent aussi passer l'épreuve fatidique du dictionnaire. Or, on touche là à un paradoxe. « Pour nombre de Français, la présence d'un mot dans le dictionnaire est la preuve de son existence légale », note Jean-François Sablayrolles, professeur en sciences du langage à l'université Paris-13. Et pourtant, les lexicographes ne font qu'entériner l'usage d'un mot, ils ne le créent pas. Et les acceptions peuvent aussi différer d'un dictionnaire à l'autre. »

Aujourd'hui riche de 63 200 mots, *Le Petit Larousse illustré* intègre ainsi quelque 150 néologismes chaque année. Parmi les nouveaux venus en 2018, on trouve, par exemple, « permaculture », « ubérisation » ou encore « info-lettre », tout droit venu du Québec pour remplacer la trop internationale « newsletter ». Ces choix ne sont pas anodins, car cette institution, créée par Pierre Larousse il y a 162 ans, possède une influence certaine sur la pratique de la langue des francophones. Deux tiers des

Français l'utilisent en effet régulièrement. « Notre comité de sélection suit deux critères établis depuis des années, l'un quantitatif, l'autre qualitatif : il mesure d'abord la fréquence d'apparition des mots nouveaux, notamment dans les médias et sur les réseaux sociaux, mais ne retient que les mots partagés par une large communauté. Les termes issus de la très créative sphère médicale, par exemple, ne sont pris en compte qu'à condition d'être adoptés par le grand public », décrypte Carine Girac-Marnier, directrice du département de la langue française aux éditions Larousse. Un modèle du genre : l'expression « thérapie ciblée », rentrée dans l'édition 2018. Les termes étrangers, eux, ne sont intégrés « qu'à condition d'être réellement entrés dans l'usage et de ne pas avoir d'équivalent français ». Ainsi, la « génération boomerang », désignant les jeunes adultes qui retournent vivre chez leurs parents, vient de faire une entrée remarquée dans *Le Petit Larousse*.

Une prudence encore bien supérieure préside à l'élaboration du *Dictionnaire de l'Académie française*, pilier indestructible du « bon » français, pourtant souvent moqué pour ses accouchements laborieux. Sa IX<sup>e</sup> édition a été entamée en 1986, il y a donc plus de trente ans, et est publiée en ligne

au fur et à mesure des parutions au *Journal officiel* : les Immortels en sont aujourd'hui à la lettre « r ». Autant dire qu'ils prennent le temps de peser et de soupeser leurs décisions...

### LE CREUSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIALES

Pour repérer les mots nouveaux, avant de les examiner, de les valider et de les définir, les lexicographes disposent aujourd'hui d'une batterie d'outils informatiques performants, comme le Logoscope développé par l'université de Strasbourg, qui scrute les sites de la presse francophone à la recherche des néologismes « publics ». Actuellement, certains linguistes s'intéressent aussi à des transcriptions de l'oral, plutôt qu'à des sources de textes écrits pour observer la langue. « Le français parlé révèle des compétences grammaticales souvent absentes des grammaires de référence, basées sur l'écrit. Mais au moment de l'apprentissage de l'écriture à l'école, les enfants vont devoir s'approprier le code de référence, et cette opération n'est pas toujours facile. On a ainsi remarqué que, dès le CP, les jeunes Français se bloquent quand on leur demande de produire de la langue. Ils sont beaucoup moins libres dans cet exercice que les jeunes Allemands. L'école, en France, joue un fort rôle normatif », constate Christophe Benzitoun.

## Êtes-vous plutôt « chocolatine » ou « pain au chocolat » ?

Pourquoi ne parle-t-on pas le même français à Lille, à Marseille, à Bruxelles ou à Genève ? Parce que le français codifié et normé ne s'est pas imposé à la même époque sur tout le territoire. Alors qu'il était adopté dès le xvi<sup>e</sup> siècle dans les provinces entourant l'Île-de-France actuelle, il n'a vraiment supplanté les parlers locaux qu'après la Seconde Guerre mondiale dans la partie méridionale de la France,

le Grand Ouest, les cantons catholiques de Suisse romande ou la Wallonie. Dans ces régions tardivement francisées, les particularités locales restent fortes par rapport au français standard. Une enquête menée en 2015 auprès de 50 000 personnes a permis au spécialiste du français régional Mathieu Avanzi, rattaché à l'université de Louvain (Belgique), de dresser un passionnant Atlas du français de nos régions (éditions Armand Colin, 2017). Ses

cartes sont parlantes : on y découvre qu'un crayon à papier se dit « crayon papier » à l'ouest et « crayon gris » dans le Sud. Qu'une serpillière devient une « toile » en Normandie et une « wassingue » dans le Nord, ou encore qu'un pain au chocolat est appelé « chocolatine » dans le Sud-Ouest. Quant aux prononciations, de « persi » à « persil » ou de « moïn » à « moins », elles varient aussi beaucoup. Et chacun s'y retrouvera selon ses origines régionales.

Ce spécialiste du français parlé est convaincu de l'accélération du décalage entre l'oral et l'écrit. « Comme cela a pu être le cas pour le latin, le français connaît des évolutions distinctes à l'oral et à l'écrit. Ce qui creuse les inégalités sociales entre les enfants qui ont un accès privilégié à l'écrit à l'extérieur de l'école, et les autres. Car la maîtrise de l'écriture reste un critère de sélection professionnelle. » La solution ? Réhabiliter l'oral, accepter l'usage. Plus facile à énoncer qu'à appliquer, surtout en France. Des initiatives en ligne du type Wiktionnaire, fondées sur des contributions volontaires libres de toute politique éditoriale, peuvent y aider. Ces supports s'affranchissent en partie du principal défaut des dictionnaires « classiques » : n'être que des photographies de la langue à un instant donné. Or, ces photographies éliminent du paysage un très grand nombre d'usages, véritables continents cachés de la langue. Dont la plupart disparaissent avant même d'avoir droit de cité dans les dictionnaires. Ce qui mène à une question intrigante. Ont-ils disparu parce qu'ils n'étaient pas assez pertinents ? Ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas été reconnus à temps ?

Pascal Desclos

### À LIRE

Jean-François Sablayrolles, *La Néologie aujourd'hui*, éditions Lambert-Lucas, 2006.